

## Assurez la sécurité de votre entreprise

Avec l'introduction du Fichier des Écritures Comptables et la récente digitalisation des contrôles, il est normal de s'attendre à être un jour concerné par un contrôle fiscal et/ou social.

Diminuez votre risque et prémunissez-vous du stress et des coûts engendrés par un contrôle avec 2 dispositifs :

### En préventif, l'Examen de Conformité Fiscale (ECF)

Évitez les intérêts  
et pénalités de retard !



- S'assurer, à la fin d'un exercice comptable, de la conformité de votre comptabilité avec les règles fiscales en vigueur ;
- Disposer d'un délai supplémentaire pour corriger d'éventuelles erreurs ou anomalies ;  
Si vous prenez en compte les recommandations formulées, la DGFIP n'exigera pas le paiement de pénalités et intérêts de retard sur les 10 points de contrôles de l'ECF.
- Rassurer l'administration fiscale et diminuer votre risque de contrôles fiscaux.

### En cas de contrôle, l'assistance au contrôle (ACFS)

Être accompagné lors  
de la préparation et la  
défense de votre dossier.



- Vous accompagner lors de contrôles de l'administration fiscale ou des organismes sociaux jusqu'à 5 jours (équivalent à une facturation moyenne de 6 000 € HT) ;
- Gérer les relations avec l'administration ;
- Vous permettre de vous consacrer à votre activité en toute sérénité.

Chaque année,  
l'administration effectue  
près de 50 000 contrôles fiscaux  
et l'URSSAF près de  
150 000 contrôles sociaux.

# Missions et tarifs



- Audit de la comptabilité en 10 points de contrôle
- Détection des éventuelles anomalies et établissement d'un compte-rendu de mission
- Echanges : lorsque l'examen fait apparaître une anomalie, correction du point litigieux, à l'aide notamment d'une déclaration rectificative
- Transmission à l'administration fiscale

- Tarifs**
- Régime fiscal BNC, SCI à l'IR, Location meublée non professionnelle (LMNP) : **200 € HT**
  - Régime fiscal BIC, SCI à l'IS avec abonnement Assistance au contrôle : **350 € HT**
  - Régime fiscal BIC, SCI à l'IS sans abonnement Assistance au contrôle : **600 € HT**



- Assurer une présence lors des rendez-vous importants notamment lors de la 1ère visite du contrôleur
- Gérer les relations avec le contrôleur pendant toute la procédure
- Constituer le dossier et fournir l'ensemble des éléments demandés
- Vérifier la légitimité des demandes émises par le ou les organes de contrôle
- Répondre avec expertise à toutes les questions et demandes
- Le cas échéant, préparer une réponse à la proposition de rectification

**Tarifs :** Le prix de l'abonnement est calculé en fonction de votre forme juridique, de votre chiffre d'affaire et du nombre de salariés.

Honoraires annuels	Jusqu'à 1 500 €	De 1 500 à 3 000 €	De 3 000 à 5 000 €	De 5 000 à 10 000 €	Plus de 10 000 €
• SCI, SC, SCM, SCP, BNC	<b>70 € / an</b>	<b>140 € / an</b>	<b>290 € / an</b>	<b>350 € / an</b>	<b>500 € / an</b>
• Entreprises sans salariés	<b>80 € / an</b>	<b>150 € / an</b>	<b>300 € / an</b>	<b>470 € / an</b>	<b>800 € / an</b>
• Entreprises avec salariés	<b>120 € / an</b>	<b>200 € / an</b>	<b>380 € / an</b>	<b>570 € / an</b>	<b>1 000 € / an</b>